L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 13 SEPTEMBRE 1862 — Entre les rues Bienville et Conti.

SAMEDI SOIR, 13 SEPT 1862

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Hanlon & McLean, à 10 heures et demie, dans la rue des Magasins, No 19—Ale, vin, Malaga, eau de vie, huile d'olive, &c.

Par E. Scott, à 10 heures, rue des Magasins, No 54—Fromage, riz, maquereaux, biscuits, &c., &c.

Par R. B. Sykes, à 10 heures, rue des Magasins, No 59—Beurre de Goshen.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan, rue Vieille Levée—Bottes, souliers et brodequins, et chemises américaines.

Par E. Scott, 54, rue Magasins—Maquereaux.

Par E. M. Jacobs, rue Ste Anne, No 88—Meubles. A la Bourse des Marchands—Une boîte d'argenterie.

Par R. B. Sykes, rue des Magasins—Des [illegible] de vins françaises.

Par R. T. Montgomery, à 10 heures, au poteau 28, 3e district—Pommes de terre; à 10 heures, dans la rue du Camp, No 85, pain de marine; à 10 heures et demie, au poteau 31, 3e district, farine, maquereaux et harengs.

CONSEIL DE CABINET A WASHINGTON.—Une dépêche de Washington au Times dit que le Président et les secrétaires Chase et Stanton ont tenu un conseil le 29 courant, et qu'ils ont tenu ensuite une conférence avec le général Halleck.

La même dépêche dit que d'éminents Kentuckiens rapportent que récemment des renforts partent du Kentucky pour aller grossir les forces de Morgan et celles qui assiégent les Fédéraux au Cumberland Gap, à raison de mille par jour.

LETTRE DE PIKE A HINDMAN.—Nous remarquons dans cette lettre le passage suivant qui contient la véritable raison pour laquelle l'un de ces deux officiers a adressé sa démission à l'autre:

"Il y a une autre raison que je dois avouer franchement. Dans l'Arkansas et le Texas on n'a pas confiance en moi, ou du moins on n'a pas en moi cette confiance qui me serait nécessaire pour lever des troupes ou pour les conduire de manière à en tirer un service avantageux. Il est inutile aujourd'hui d'expliquer comment des préjugés injustes se sont élevés contre moi, le fait est que j'en vois à toute heure les mauvaises conséquences dans mon petit commandement. Il suffit qu'ils existent et que je ne puisse à présent les éteindre."

DEPART DE STEAMER.—Le vapeur *Roanoke*, commandant Thompson, partira positivement pour New York, samedi 13 du courant, à 9 heures du matin. Les passagers sont prévenus qu'ils doivent être munis de passeports.

LISTE DES PASSAGERS du steamship *Roanoke*, partant ce matin pour New-York:

MM. S P Tweed, H H Lewis, L Schmidt, J P Davey, B C Plauché et sa famille, Capt. Bates, J F Loeds, H S Blood, Jno Ackerman, Thos L White et sa dame, A H Beckhammer, G Robinson, A H Hoppel, Mme A Thompson et son enfant, MM. J Buckley, R B White, C W Gould, Hy Rodewald et sa dame, O Donnell, G Mirtye, C Katze, Melle Mary Cartayne, MM. McMahland, M Seneme, J B Bogart, C Hambert, M West, Melle Jane Cosgrove, Rev. Dr Hawley et sa famille, Melle Bess Kennedy, MM. L Shearer, Smith Bro, Mme H Lodge et 2 enfants, Commodore Porter, marine des E U; Général J W Phelps, armée des E-U; Rev. D Mallen, 9e régiment du Connecticut; Col. Richardson, 14e du Maine; Capt. Colby, 8e du New Hampshire; Lieut. Burpe, 8e du New Hampshire; Lieut. Col. Bean, du Wisconsin; G. Putney, 8e New Hampshire; 18 passagers d'entrepont.

Autre conflit entre les Irlandais et les nègres.

Nous trouvons dans le Philadelphia *Enquirer* du 27 août l'extrait suivant de la *Gazette de Cincinnati*:

Nous avons entendu parler d'une demi-douzaine au moins de collisions dans les différentes parties de la ville, et vers onze heures du soir les corps de garde étaient remplis d'individus.

Le plus sérieux engagement a eu lieu entre les Irlandais et les nègres demeurant à Bucktown. La difficulté venait d'une querelle entre un nègre au teint jaune, George Brown, et un éleveur de chiens, nommé Thomas Larkin, où ce dernier paraît avoir eu tort.

Ils se rencontrèrent à l'angle de Broadway et de la Septième rue, et après un rude combat de coups de poing, Brown, à la vue d'une foule qui venait au secours de son adversaire, tourna les talons et prit la fuite.

Poussé par les instances des nouveaux venus, Larkin poursuivit Brown qui lui tira [illegible] et le frappa [illegible] de la partie gauche du nez.

Voyant cela, la foule furieuse se précipita sur le nègre et sur son frère Syrus Brown, qui coururent se réfugier vers la bâtisse de Broadway, et [illegible] sur le toit, après avoir pris des armes pour se défendre.

C'était une place mal choisie pour la résistance, car ils furent bientôt accablés de pierres lancées de tous côtés et Cyrus en reçut une qui le blessa grièvement à la tête.

La police étant arrivée sur ces entrefaites, les nègres furent saisis et conduits au corps de garde de la rue Hammond.

La foule suivit, se grossit en marchant et se dirigea vers le poste avec l'intention de saisir et de tuer les prisonniers.

A grand'peine, la police conduite par le lieutenant Harmon put elle garder les prisonniers, car elle fut constamment harcelée par la multitude qui lui lançait des bâtons et des pierres.

Au corps de garde, on se précipita de nouveau pour enlever les deux hommes de couleur, mais la pointe des baïonnettes de la police tint les assaillants à distance assez longtemps pour enlever les objets de leur rage.

En ce moment, à six heures et demie environ, la foule était si nombreuse qu'elle interceptait le passage dans la rue.

Ces désordres se prolongèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit, mais l'arrivée d'une force considérable de police finit par rétablir la paix.

Pendant la bagarre, plusieurs individus ont été durement battus et une maison de nègres au nord-est des rues Sycamore et Septième, a été mise à sac.

LE NAVIRE BLINDÉ A RICHMOND.—New-York, 29 août.—Le correspondant du *Times* de New-York à la forteresse Monroe écrit que l'ingénieur Baker, de la canonnière *Merrimack*, qui a été prisonnier à Richmond, rapporte que le nouveau bâtiment rebelle est un bâtiment formidable, en apparence invulnérable et que les nouveaux navires blindés dans la rivière James ne trouveront pas en lui un antagoniste à dédaigner.

Il doit être terminé dans la rivière James. S'il descend au milieu de la flotte fédérale, on sera comme si on lâchait un boule-dogue enragé dans un magasin de porcelaines. Il n'est pas encore prêt mais on croit qu'il sera achevé avant quinze jours de cette date.

EMEUTE CONTRE LES SÉCESSIONNISTES A BOSTON.—Le Boston *Post* du 28 raconte que la veille plusieurs personnes qui avaient exprimé des sentiments sécessionnistes furent assaillies par la populace et forcées de se retirer dans un corps de garde pour échapper à la tempête d'une loyale indignation. Dans un meeting de l'après midi il avait été annoncé que certains négociants et marchands s'inquiétaient beaucoup plus de leurs affaires commerciales et de leurs bénéfices que du bien et de l'intérêt du pays. Les noms des négociants qui avaient refusé de fermer leurs comptoirs et magasins, suivant l'usage généralement adopté pour encourager les enrôlements, ne furent pas plutôt connus que la populace excitée se porta rue Trémont pour y fermer le grand magasin de souliers de Mansfield, ce qu'elle fit non sans y commettre quelque dégât. De là elle fut sur la place du Dock, où sans cérémonie elle ferma un assez grand nombre de boutiques ou de stalles, et traita assez rudement les boutiquiers et les marchands. Quelques arrestations ont été opérées, mais il n'est pas probable qu'aucune poursuite judiciaire soit exercée contre les perturbateurs.

PROVISIONS POUR FAMILLES.—MM. Faurès & Norman, Nos 27 et 29 rue Royale, ont un assortiment des plus complets de provisions pour familles. Ces provisions arrivées par le *Roanoke*, sont toutes fraîches et de qualité supérieure. Nous les recommandons à qui de droit.

Généraux incompétens.

On lit dans le *New-York World* du 29 août:

L'unique doute rationnel qui existe sur l'issue de la campagne prochaine vient de la détermination extraordinaire où est le gouvernement de ne pas profiter de l'expérience dans le choix des officiers supérieurs. Il est universellement admis que les opérations militaires des derniers douze mois, comparées à celles de la marine, n'ont été que des échecs. Il y a eu disproportion entre les moyens fournis et les résultats acquis et tous les cœurs loyaux en sont attristés, indignés. Les mêmes généraux sont conservés à la tête des nouvelles armées. Il y a eu quelques mutations, mais les mouvements militaires sont encore confiés aux mêmes hommes. Prenez la liste de ceux qui sont chargés des plus hautes responsabilités—Halleck, McClellan, Pope, Buell, Grant, Burnside, McDowell, Banks et Sigel—et vous trouvez précisément que les mêmes noms ont figuré au commencement de la guerre. Des batailles n'ont fait surgir aucun homme nouveau. De nos centaines de brigadiers et de colonels, pas un ne s'est dessiné comme un grand homme. Nous trouvons de tels exemples dans toute autre guerre dont l'histoire s'est occupée.

Les hommes qui possèdent cette réunion de facultés qui les rend propres aux succès militaires, se sont signalés de bonne heure dans de semblables contests. Cette année a mis en évidence deux hommes nouveaux parmi les rebelles,—Sterling Price et Stonewall Jackson.—Mais le destin des grandes armées du Nord a été confié à la même vieille catégorie de capitaines. L'année a non seulement été fertile en désastres pour elles, mais, ce qui est pire, [illegible] n'a rien fait pour elles en ce qui concerne l'apparition de nouveaux commandants. Nos magnifiques armées sont encore confiées à des hommes dont quelques-uns ont été aussi [illegible] qu'il était possible pour eux d'en donner la preuve. Qu'y a-t-il de surprenant qu'on dit de nos armées, braves et nombreuses, [illegible] avec appréhension! "Chaque chose dans la vie est un problème, disait Bonaparte, c'est seulement par ce qui est connu que nous pouvons arriver à ce qui est inconnu." Il est comme que plusieurs de ces hommes, dans [illegible] jusqu'alors, tantôt par les troupes qu'ils commandaient; comment peut-on avoir confiance dans l'avenir, quand elles sont encore commandées par eux?

Prenez, par exemple, les deux hommes qui commandent encore les deux plus importants départements de l'Ouest, les généraux Ulysses S. Grant et Don Carlos Buell. Le premier s'est battu deux fois pendant la guerre: la première fois à Belmont, en novembre, où il s'élança témérairement contre une armée deux fois plus nombreuse que la sienne, où il éprouva de grandes pertes et où il ne fut sauvé de la destruction que par le feu des canonnières; et la seconde fois à Pittsburg Landing, en avril, où il échelonna imprudemment ses forces sur la rive ouest du Tennessee, sans retranchements, avec des recrues à l'avant-garde, où il fut surpris par une force deux fois supérieure par le nombre à la sienne, et où il fut repoussé jusqu'au bord de la rivière avec une terrible moisson d'hommes et où il n'échappa à une annihilation totale que par l'arrivée heureuse de l'armée de Buell qui apparut au dernier moment.

Le dernier de ces généraux a commencé sa carrière en adressant à ses soldats un discours où il dit qu'il ne savait pas auparavant ce que c'était que la guerre. Il est ensuite resté quatre mois dans l'inactivité devant Bowling Green quand (la preuve en fut acquise plus tard) il avait quatre fois plus de monde que l'ennemi et il permit à cet ennemi de se replier sans perdre un seul homme, un canon, et une livre d'approvisionnement. Il marcha à loisir pour secourir Grant qu'il savait être dans une position critique mettant dix jours à faire quatre vingt deux milles par d'excellentes routes et arrivant quand Grant était déjà battu—et depuis ce temps, comme s'il eût été épuisé par cet effort, il est resté immobile et n'a déployé de l'énergie qu'en empêchant les officiers ses subordonnés de secourir le peuple de l'Est Tennessee, dont la soumission au gouvernement rebelle, a été une honte pour le pouvoir fédéral—Toute l'histoire du département de Buell depuis quatre mois n'a été que l'histoire d'incursions rebelles et de capitulations fédérales. On dit qu'il a actuellement abandonné la base du chemin de fer de Memphis et de Charleston, ligne de la première importance pour nous. Que cela soit ou non, il est certain que le public se méfie de lui au point de n'en attendre que des désastres.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PRÉVÔTALE.—Quelqu'un réclamait à M. Palmo, boucher, trente sept piastres pour prix de la viande et des saucisses qu'il lui avait été fournies. M. Rosier le défendait, mais le demandeur ayant refusé de prêter le serment d'allégeance il n'a pas été entendu et un décret a été rendu contre lui.

E. Royal a été condamné à un an de détention sur l'île aux Vaisseaux pour avoir insulté J. B. Hubbard, en décembre dernier, au sujet de troubles politiques.

Deux Italiens demeurant dans la rue Poydras, No 2 ont été envoyés à Pensacola pour trois mois. Ils avaient un uniforme, un mousquet, un pistolet et des boites à cartouches.

Le magistrat a condamné H. Comb à six mois de fort Jackson pour avoir frappé une sentinelle pendant la garde.

Les esclaves Norton et Henry dont il est question ailleurs ont été condamnés à six mois de Workhouse.

Edward Tinsby, pour assaut et batterie, l'esclave Solomon, pour tentative de vol, F. Shaff, pour assaut et batterie et V. Smith pour escroquerie ont été envoyés en prison pour trois mois.

Le cheval et le wagon de John Arnold, pacotilleur sans licence, ont été confisqués.

Charles Galtes, Kate Law et Andrew Hackett pour ivresse, Louis O'Donnell, Charles Pleen et John Daniels, du 3me régiment de la Louisiane, pour ivresse et absence de leur poste, ont été condamnés à un mois de prison.

Le juge a condamné à cent piastres d'amende Joseph Stoltz qui a débité de la boisson à des soldats.

John Marken et M. Bradley ont été condamnés à quinze piastres d'amende. Ils se sont battus dans les rues.

E. Barkers a été condamné à vingt piastres pour vente de lait.

ARRESTATIONS.—Dorsey Monaghan et Jacob Ricker, arrêtés dans la rue Annonciation, sont accusés d'être entrés chez Minnie Black en prétendant être officiers de police. Minnie croit qu'ils avaient l'intention de voler.

—Samuel Rosenquest a été arrêté au marché Soraparu. Il est accusé d'être suspect et dangereux et de s'être soustrait à la police.

—A Frank, arrêté dans le Deuxième District, a été envoyé à Alger où il est accusé de vol de bois.

ACCIDENT.—Le *Picayune* d'hier après-midi annonce que James Murphy, membre de la Compagnie I du 13me régiment du Connecticut, après l'échange de paroles avec le cocher d'un des wagons du chemin de fer de la rue des Remparts, a essayé de faire feu sur lui. L'arme est partie tout-à-coup et le soldat a été blessé lui-même à la cuisse. Il a été promptement porté par un officier de police. La blessure est grave. Murphy est à l'Hôpital St James.

AVIS.—Les personnes qui [illegible] des arrestations, celles qui les feront faire et ne viennent pas répondre [illegible] leur témoignage, seront condamnées à l'amende pour manque de respect à la cour.

AUTRE ACCIDENT.—Un petit garçon, fils de M. Merritt, gardien du cimetière Cypress Grove, a été jeté d'un wagon, et blessé.

Daniel n'a que six ans. Il venait de monter sur la plateforme, la cloche sonne, le wagon s'ébranle subitement et l'enfant tombe dessous. [illegible]

La figure était tellement enflée qu'il ne pouvait voir les yeux.

Nous apprenons que grâce à des soins empressés, il est en pleine voie de guérison.

NÈGRES.—Le *Picayune* dit qu'une rixe a eu lieu, jeudi soir, entre des nègres marrons et la garde, à Chalmette. Il y a eu du sang versé [illegible].

On se plaint que des nègres stationnés au Touro Alms House maltraitent des blancs et des blanches.

La police a déjà arrêté trois ou quatre des coupables.

ENQUÊTE.—M. Beach a tenu hier une enquête sur le corps de Dennis King, à bord du bateau à vapeur [illegible], en face de la rue Esplanade. Le défunt était [illegible] d'épilepsie; il est mort à l'[illegible] du bateau. Verdict, en conséquence.

SANS AUTORISATION.—George Konig et B. Rellois ont été arrêtés hier. Ils sont accusés d'avoir fait des perquisitions chez Jean Montaigne, sans l'autorisation que prescrit l'ordre du commandant militaire.

L'ILE DE MADAGASCAR.—On écrit de Saint-Denis (Réunion) au *Sémaphore*:

"La mission officielle chargée de représenter la France au couronnement de Radama, à Tananarive, s'est embarquée pour Tamatave le 3 courant, sur la frégate *Hermione*.

"Radama vient de proclamer définitivement la liberté commerciale sur tous les points de son territoire. Le commerce des bœufs a été déclaré accessible aux sujets du roi, qui avait jusqu'à présent le monopole de la vente sur la côte. La levée de cette prohibition aura sans doute pour effet de diminuer le prix des bœufs, qui se vendent maintenant 75 fr.

"Voici le revers de la médaille: la goélette *Antoinette*, partie de Mananron le 22 juin, nous apprend que les Antanosis, peuplade guerrière du Sud, ont pillé et incendié un établissement de sucrerie, ainsi que les plantations de cannes, qu'ils croyaient être la propriété du roi, tandis que l'une appartient à un négociant de notre place, M. de Rontaunay.

"Ce fait vient détruire l'opinion émise par certains journaux, à savoir que les tribus du Sud avaient fait acte de soumission envers Radama. Les Sakalaves du Ménabé manifestent les mêmes intentions hostiles contre les Hovas."

Les fautes de Napoléon Ier.

Nous empruntons du vingtième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers, les pages suivantes, où l'éminent historien signale et discute les six fautes capitales qui ont préparé et amené la ruine du pouvoir de Napoléon:

Nous avons, en racontant la chute de l'empire en 1814, présenté le tableau résumé des fautes qui avaient amené cette chute, et qui, selon nous se réduisaient à six. Elles avaient consisté:

La première, à sortir en 1803 de la politique forte et modérée du Consulat, à rompre la paix d'Amiens et à se jeter sur l'Angleterre, qu'il était si difficile d'atteindre;

La seconde, après avoir soumis le continent en trois batailles, Austerlitz, Iéna, Friedland, à n'être pas rentré en 1807 dans la politique modérée, et au lieu de chercher à réduire l'Angleterre par l'union du continent contre elle, à profiter au contraire de l'occasion pour essayer la monarchie universelle;

La troisième, à faire reposer à Tilsit cette monarchie universelle sur une complicité qui ne pouvait être durable que si elle était payée par l'abandon de Constantinople;

La quatrième, à s'enfoncer en Espagne, gouffre sans fond où devaient aller s'abîmer toutes nos forces;

La cinquième, à ne pas essayer de venir à bout de cette guerre par la persévérance, et à chercher au Nord la solution qu'on ne trouvait pas dans la Péninsule, ce qui avait amené la catastrophe inouïe de Moscou;

La sixième enfin et la plus funeste, après avoir ramené à Lutzen et Bautzen la victoire sous nos drapeaux, à refuser la paix de Prague, qui nous aurait laissé une étendue de territoire bien supérieure à celle que la politique permet d'espérer et de désirer.

Il est inutile de dire que dans les profondeurs de sa captivité, Napoléon reprenant ces sujets à mesure que les hasards de la conversation les révélaient, ne discutait pas méthodiquement les actes principaux de son règne, comme nous avons essayé de le faire. Il touchait tantôt à un sujet, tantôt à un autre, cherchant d'autant plus à s'excuser qu'il était moins excusable.

Quant à ses emportements envers l'Angleterre et la rupture de la paix d'Amiens, il disait que la fameuse scène à lord Whitworth avait été fort exagérée, et que le refus du ministère britannique d'évacuer Malte était intolérable, oubliant que par l'ensemble de ses actes il avait créé une situation menaçante, dont les Anglais avaient profité pour ne pas évacuer Malte. Il affirmait que le projet de descente avait été sérieux, et que ses combinaisons navales étaient telles, que sans la faute d'un amiral il aurait triomphé de l'Angleterre. Il est incontestable, en effet, que jamais combinaisons plus profondes ni plus vastes ne furent imaginées, et que si l'amiral Villeneuve avait paru dans la Manche, cent cinquante-mille Français auraient franchi le détroit! Que serait-il arrivé, lorsque, après avoir gagné en Angleterre une bataille d'Austerlitz, Napoléon se serait trouvé maître de Londres, comme il le fut plus tard de Vienne et de Berlin? La fière aristocratie anglaise aurait-elle plié sous ce coup terrible, ou bien aurait-elle essayé de prolonger la lutte contre son vainqueur prisonnier en quelque sorte dans sa propre conquête? On n'en sait rien. Mais c'était une terrible manière de jouer sa grandeur et celle de la France, que de la risquer dans de pareils hasards!

Quant à la monarchie universelle, qu'il avait essayé d'établir lorsque ne pouvant venir à bout de l'Angleterre il s'était jeté sur le continent, Napoléon n'en fournissait pas une raison valable. Cette monarchie universelle, il ne la voulait, disait-il, que temporaire; c'était une dictature momentanée, comme la dictature au dedans que la France lui avait conférée, et qu'il aurait déposée avec le temps.—D'abord si la France en 1800 demandait un bras puissant pour la sauver de l'anarchie, l'Europe ne désirait rien de semblable. Ce dont elle voulait être préservée, c'était de l'ambition du nouveau chef qui gouvernait alors la France, et le lui donner pour dictateur, c'était tout simplement lui donner ce qu'elle craignait le plus, c'était pour remède à son mal lui donner le mal lui-même. Il n'y avait donc aucune vérité à vouloir déduire de la dictature au dedans la dictature au dehors. Il aurait fallu en tous cas la rendre courte pour la rendre tolérable; il aurait fallu par ses actes prouver aux peuples qu'on l'exerçait dans leur intérêt, et leur faire du bien au lieu de les accabler de maux, au point de les amener tous à se soulever en 1813 pour combattre et détruire cette dictature européenne.

Sur cette chimère de la monarchie universelle, Napoléon disait encore que toujours on l'avait attaqué, et qu'obligé sans cesse de se défendre il était devenu maître de l'Europe presque malgré lui: fausse assertion souvent répétée par les admirateurs de sa mémoire et de son système. Il est vrai que les puissances européennes, sous l'oppression qu'elles subissaient, n'attendaient qu'un moment pour se révolter; mais cette disposition à la révolte n'était que le résultat de l'oppression même, et, au surplus, elles étaient si accablées après Tilsit, que sans la guerre d'Espagne, l'Autriche n'aurait pas essayé la fameuse levée de boucliers de 1809, et qu'après la victoire de Wagram, si Napoléon n'avait pas entrepris la guerre de Russie, personne n'eût osé lever la main contre lui.

Il était plus sincère sur la troisième faute, la guerre d'Espagne.—La guerre d'Espagne, disait-il, avait divisé et usé ses forces—Lui seul pouvait le dire si bien et si complètement. Oui, l'événement de Bayonne avait paru une noire perfidie; la guerre d'Espagne avait attiré au midi les armées dont il aurait eu besoin au nord, et après avoir divisé ses forces les avait usées par l'acharnement de la lutte. Mais comment était-il si sincère sur ce point en l'étant si peu sur d'autres? C'était peut-être l'évidence de la faute, et peut-être aussi la nature des excuses qu'il trouvait à donner.—En ayant, disait-il, fondé en France la *quatrième dynastie*, il ne pouvait souffrir en Espagne les Bourbons, que leur situation destinait presque inévitablement à être les complices de l'Angleterre.—Cette raison était assurément d'un certain poids; mais si, au lieu de hâter la solution par un attentat, Napoléon l'eût attendue de l'incapacité des Bourbons et de la popularité prodigieuse dont il jouissait en Espagne, il eût été probablement appelé par les Espagnols eux-mêmes à ranger les deux trônes sous une seule influence. C'était donc une faute d'impatience (genre de faute que son caractère le portait si souvent à commettre), et cette excuse de la guerre d'Espagne, qui lui semblait assez bonne pour qu'il osât avouer son erreur, ne valait guère mieux que la plupart de celles qu'il donnait pour pallier les torts de sa politique.

Quant à la faute de n'avoir pas essayé de triompher des Espagnols par la persévérance, et d'être allé chercher en Russie une solution qu'il ne trouvait pas en Espagne même, il était assez sobre aussi, et à cette occasion il faisait un singulier aveu.—En réalité, disait-il, Alexandre ne désirait pas la guerre; je ne la désirais pas non plus, et une fois sur le Niémen, nous étions comme deux *bravaches*, qui n'auraient pas mieux demandé que de voir quelqu'un se jeter entre eux pour les séparer. Mais un grand ministre des affaires étrangères m'avait manqué à cette époque. Si j'avais eu M. de Talleyrand, par exemple, la guerre de Russie n'aurait pas eu lieu.—Napoléon disait vrai, mais il [illegible] que doivent bien méditer les ministres [illegible] dangereuses, et n'ayant pas le courage de l'y arrêter.

Quant à la campagne elle-même, il en attribuait la funeste issue à l'incendie de Moscou.—Il y avait à Moscou, disait-il, des vivres pour nourrir toute une armée pendant plus de six mois. Si j'avais hiverné là, j'aurais été comme le vaisseau pris dans les glaces, lequel recouvre la liberté et le mouvement au retour du soleil. Je me serais trouvé entier au printemps, et si les Russes avaient reçu des renforts, j'en aurais reçu de mon côté; et de même qu'en 1807, après avoir essuyé la journée d'Eylau en février, j'avais remporté celle de Friedland en juin, j'aurais pu remporter quelque brillant avantage au retour de la belle saison, et terminé la campagne de 1812 aussi heureusement que celle de 1807.—Ces raisons assurément avaient quelque valeur, mais on peut répondre que si l'infanterie de l'armée eût pu vivre à Moscou, la cavalerie et l'artillerie auraient manqué de fourrages, que si les renforts avaient pu arriver jusqu'à Osterode en 1807, il était peu aussi facile de les amener jusqu'à Moscou, et qu'enfin l'armée de 1812 n'avait plus les solides qualités de celle de 1807.

Quant à la cinquième des fautes graves du règne, celle d'avoir refusé la paix de Prague, Napoléon ne disait rien de plausible, ni même de spécieux. Il répétait cette raison banale que l'Autriche n'était pas de bonne foi, et qu'en ayant l'air de traiter à Prague elle était secrètement engagée avec les puissances coalisées, allégation fausse et que les pièces authentiques réfutent complètement. Il y a de plus, si l'Autriche n'avait pas été de bonne foi à Prague, il y avait un moyen de la confondre, c'était d'accepter ses conditions, qui consistaient à nous laisser la Westphalie, la Hollande, le Piémont, Florence, Rome, Naples, c'est-à-dire deux fois plus que nous ne devions désirer, et à ne nous retirer seulement que Lubeck, Hambourg, Varsovie, [illegible] dont nous ne savions que faire, la Sicile, que nous n'avions jamais eue, l'Espagne, que nous avions perdue. Si, ces conditions acceptées, elle nous avait manqué de parole, alors on l'eût convaincue de mensonge, et on aurait eu l'opinion générale pour soi. [illegible] Il lui fallait par conséquent, et beaucoup, mais non jusqu'à paralyser son jugement, et à l'empêcher de prendre un parti dicté par ses intérêts les plus évidents. [illegible]

[illegible] Napoléon [illegible] les Assemblées [illegible] il disait [illegible] la Chambre des Représentants [illegible] En toutes choses Napoléon disait qu'il n'avait pu avoir que des projets, qu'il n'avait eu le temps de rien achever, que son règne n'était qu'une suite d'ébauches, et alors se prenait à rê[illegible] [illegible] vez, il aurait à se repentir tout ce qu'il aurait fait s'il avait pu obtenir de l'Europe une paix franche et durable (paix qu'il avait repoussée malheureusement quand il aurait pu l'obtenir, comme en 1813 par exemple, et qu'il n'avait voulue qu'en 1815, lorsqu'elle était devenue impossible)—J'aurais, disait-il, accordé à mes sujets une large part dans le gouvernement. Je les aurais appelés autour de moi dans des réunions vraiment libres, j'aurais écouté, je me serais laissé contredire, et, ne me bornant pas à les appeler autour de moi, je serais allé à eux. J'aurais voyagé avec mes propres chevaux à travers la France, accompagné de l'Impératrice et de mon fils; j'aurais tout vu de mes yeux, écouté, redressé les griefs, observé de près les hommes et les choses, et répandu de mes mains les biens de la paix, après avoir tant versé de ces mêmes mains les maux de la guerre. J'aurais vieilli en prince paternel et pacifique, et les peuples après avoir si longtemps applaudi Napoléon guerrier, auraient béni Napoléon pacifique, et *voyageant comme jadis les Mérovingiens, dans un char traîné par des bœufs.*

Tels étaient les rêves de ce grand homme, et si nous les rapportons, c'est qu'ils contiennent une leçon frappante, celle de ne pas laisser passer le temps de faire le bien, car une fois passé il ne revient plus. Ainsi s'écoulaient les soirées de la captivité, et lorsqu'en discourant de la sorte Napoléon s'apercevait qu'il avait atteint une heure plus avancée que de coutume, il s'écriait avec joie: *Minuit, minuit! quelle conquête sur le temps!*....le temps, dont il n'avait jamais assez autrefois, et dont il avait toujours trop aujourd'hui!

FEUILLETON.

LE NEZ D'UN NOTAIRE.

I—Suite.

L'ORIENT ET L'OCCIDENT SONT AUX PRISES: LE SANG COULE.

Minuit sonné, tout change, comme dans les féeries. Cendrillon remonte avec sa mère ou sa sœur aînée vers les sommets économiques de Batignolles ou de Montmartre. Elle boite un tantinet, pauvre petite! et elle éclabousse ses bas gris. La bonne et sage mère de famille, qui a placé toutes ses espérances sur la tête de cette enfant, rabâche, chemin faisant, quelques leçons de sagesse: "Marche droit dans la vie, ô ma fille, et ne te laisse jamais choir! Ou si le destin veut absolument qu'un tel malheur vous arrive, ayez soin de tomber sur un lit en bois de rose!"

Ces conseils de l'expérience ne sont pas toujours suivis. Le cœur parle quelquefois. On a vu des danseuses épouser des danseurs. On a vu des petites filles, jolies comme la Vénus Anadyomène, économiser cent mille francs de bijoux pour conduire à l'autel un employé à 2,000 francs. D'autres abandonnent au hasard le soin de leur avenir et font le désespoir de leur famille. Celle-ci attend le 10 avril pour disposer de son cœur, parce qu'elle s'est juré d'être sage jusqu'à dix sept ans. Celle-là trouve un protecteur à son goût et n'ose le dire: elle craint la vengeance d'un jeune compositeur qui a promis de la tuer et de se suicider ensuite si elle aimait un autre que lui. Il plaisantait, comme vous pensez bien, mais on prend les paroles au sérieux, dans ce petit monde. Qu'elles sont naïves et ignorantes de tout! On a entendu deux grandes filles de seize ans se disputer sur la noblesse de leur origine et le rang de leurs familles: "Voyez un peu cette demoiselle, disait la plus grande, les boucles d'oreille de sa mère sont en argent, et celles de mon père sont en or!"

Me Alfred L'Ambert, après avoir longtemps voltigé de la brune à la blonde, avait fini par s'éprendre d'une jolie brunette aux yeux bleus. Mlle Victorine Tompain était sage comme on l'est généralement à l'Opéra, jusqu'à ce qu'on ne le soit plus; bien élevée d'ailleurs, et incapable de prendre une résolution extrême sans consulter ses parents. Depuis tantôt six mois, elle se voyait serrée d'assez près par le beau notaire et par Ayvas Bey, ce gros Turc de vingt-cinq ans que l'on désignait par le sobriquet de *Tranquille*. L'un et l'autre lui avaient tenu des discours sérieux, où il était question de son avenir. La respectable Mme Tompain maintenait sa fille dans un sage milieu, en attendant qu'un des deux rivaux se décidât à parler affaires. Le Turc était un bon garçon, honnête, posé et timide. Il parla cependant et fut écouté.

Tout le monde apprit bientôt ce petit événement, excepté Me L'Ambert, qui enterrait un oncle dans le Poitou. Lorsqu'il arriva à l'Opéra, Mlle Victorine Tompain avait un bracelet de brillans, des dormeuses de brillans et un cœur de brillans pendu au cou comme un lustre. Le notaire était myope, je crois vous l'avoir dit dès le début. Il ne vit rien de ce qu'il aurait dû voir, pas même les sourires malins qui le saluèrent à sa rentrée. Il tourna, babilla et brilla comme à son ordinaire, attendant avec impatience la fin du ballet et la sortie des artistes. Les calculs étaient faits, l'avenir de Mlle Victorine se trouvait assuré, grâce à cet excellent oncle de Poitiers qui était mort juste à point.

Ce qu'on appelle à Paris le Passage de l'Opéra est un réseau de galeries larges ou étroites, éclairées ou obscures, de niveaux fort divers, qui relient le boulevard à la rue Pinon, la rue Drouot et la rue Rossini. Un long couloir, découvert dans sa plus grande partie, s'étend de la rue Drouot à la rue Lepelletier, perpendiculairement aux galeries du Baromètre et de l'Horloge. C'est dans sa partie la plus basse, à deux pas de la rue Drouot, que s'ouvre la porte secrète du théâtre, l'entrée nocturne des artistes. Tous les soirs, après minuit, un flot de trois ou quatre cents personnes s'écoule tumultueusement sous les yeux du digne papa Monge, concierge de ce paradis. Machinistes, comparses, marcheurs, choristes, danseurs et danseuses, ténors et soprani, auteurs, compositeurs, administrateurs, abonnés, se précipitent pêle-mêle. Les [illegible] remontent l'escalier qui conduit par une galerie découverte à la rue Lepelletier.

Vers le milieu du passage découvert, au bout de la galerie du baromètre, Alfred L'Ambert fumait un cigare et attendait. A dix pas plus loin, un petit homme rond, coiffé du tarbouch écarlate, aspirait par bouffées égales la fumée d'une cigarette de tabac turc, plus grosse que le petit doigt. Vingt autres flâneurs intéressés piétinaient en attendant avec eux, chacun pour soi, sans nul souci du voisin. Et les chanteurs traversaient en fredonnant, et les sylphes mâles, traînant un pas [illegible] passaient en boitant, et, de minute en minute une ombre légère, enveloppée de noir, de gris ou de brun, glissait entre les rangs serrés, [illegible] aimable à tous les yeux excepté aux yeux de l'amour. On se rencontre, on s'aborde, on s'en va, sans prendre congé de la compagnie.

Halte là! voici un bruit étrange et un tumulte insolite. Deux ombres légères ont passé, deux hommes ont couru, deux lueurs de cigare se sont rapprochées, on a entendu le choc de voix et comme le bruit d'une rapide querelle. Les promeneurs sont amassés sur ce point, mais ils n'ont plus trouvé personne. Et Me Alfred L'Ambert redescend tout seul vers sa voiture qui l'attendait au boulevard. Il hausse les épaules et regarde machinalement une carte de visite tachée d'une large goutte de sang: "*Ayvas Bey*, secrétaire de la banque Hamza et Co, rue Laffitte, no 102."

Ecoutez ce qu'il dit entre ses dents, le beau notaire de la rue de Sartine:

—La sotte affaire! Du diable si je savais qu'elle eût donné des droits à cet animal de Turc!... car c'est bien lui... Aussi pourquoi n'avais-je pas mis mes lunettes?... Il paraît que je lui ai donné un coup de poing sur le nez! Oui, sa carte est tachée, et mes gants aussi. Me voilà un Turc sur les bras pour une simple maladresse, car je ne lui en veux pas à ce garçon... La petite m'est fort indifférente, après tout.. Il l'a, qu'il la garde! Deux honnêtes gens ne vont pas s'égorger pour Mlle Victorine Tompain... C'est ce maudit coup de poing qui gâte tout.

Voilà ce qu'il disait entre ses dents, ses trente-deux dents, plus blanches et plus aiguës que celles d'un jeune loup. Il renvoya son cocher à la maison et se dirigea à pied, au petit pas, vers le cercle des Chemins-de-Fer. Là, il trouva deux amis et leur conta son aventure. Le vieux marquis de Villemaurin, ancien capitaine de la garde royale, et le jeune Henri Steimbourg, agent de change, jugèrent unanimement que le coup de poing gâtait tout.

II.

LA CHASSE AU CHAT.

Un philosophe turc a dit:

"Il n'y a pas de coups de poing agréables, mais les coups de poing sur le nez sont les plus désagréables de tous."

Le même penseur, ajoute avec raison, dans le chapitre suivant:

"Frapper un ennemi devant la femme qu'il aime, c'est le frapper deux fois: la première le corps et l'âme."

C'est pourquoi le patient Ayvas-Bey rugissait de colère en ramenant Mlle Tompain et sa mère à l'appartement qu'il leur avait meublé. Il leur donna le bonsoir à leur porte, remonta dans sa voiture et se fit mener, toujours saignant, chez son compatriote et son ami Ahmed.

Ahmed dormait sous la garde d'un nègre fidèle, mais il est écrit: "Tu n'éveilleras point ton ami qui dort" Il est écrit aussi: "Eveille-le cependant s'il y a danger pour lui ou pour toi." On éveilla le bon Ahmed. C'était un long Turc de trente-cinq ans, maigre et fluet, avec de grandes jambes arquées. Excellent homme, d'ailleurs, et garçon d'esprit. Il y a du bon quoi qu'on en dise, chez ces gens-là. Lorsqu'il vit la figure ensanglantée de son ami, il commença par lui faire apporter un grand bassin d'eau fraîche, car il est écrit: "Ne délibère pas avant d'avoir lavé ton visage; tes pensées seraient troubles et impures."

Ayvas fut plus tôt débarbouillé que calmé. Il raconta son aventure avec colère. Le nègre qui se trouvait en tiers dans la confidence, offrit aussitôt de prendre son kandjar et d'aller tuer M. L'Ambert. Ahmed Bey le remercia de ses bonnes intentions et le poussa du pied hors de la chambre. "Et maintenant, dit-il au bon Ayvas, que ferons-nous?"

—C'est bien simple, répondit l'autre, je lui couperai le nez demain matin. La loi du talion est écrite dans le Koran: "Œil pour œil, dent pour dent, nez pour nez!"

Ahmed lui remontra que le Koran était un bon livre, mais qu'il avait un peu vieilli. Les principes du point d'honneur ont changé depuis Mahomet. D'ailleurs, à supposer qu'on appliquât la loi au pied de la lettre, Ayvas serait réduit à rendre un coup de poing à M. L'Ambert. "De quel droit lui couperais-tu le nez, lorsqu'il n'a pas coupé le tien?"

Mais un jeune homme qui vient d'avoir le nez écrasé en présence de sa maîtresse se rend-il jamais à la raison? Ayvas voulait du sang; Ahmed dut lui en promettre.

—Soit, lui dit-il. Nous vivons sous les yeux d'un peuple étranger; nous ne devons pas laisser un affront sans faire preuve de courage. Mais comment pourras-tu te battre en duel avec M. L'Ambert suivant les usages de ce pays? Tu n'as jamais tiré l'épée.

—Qu'ai-je à faire d'une épée? Je veux lui couper le nez, te dis-je, et une épée ne me servirait de rien pour ce que je veux!...

—Si du moins tu étais d'une certaine force au pistolet?

—Es-tu fou? que ferais-je d'un pistolet pour couper le nez d'un insolent? Je......, est, c'est décidé! va le trouver, arrange tout pour demain! nous nous battrons au sabre!

—Mais, malheureux! que feras-tu d'un sabre? Je ne doute pas de ton cœur, mais je puis dire, sans t'offenser, que tu n'as pas la force de Pons.

—Qu'importe, lève-toi, et va lui dire qu'il tienne son nez à ma disposition pour demain matin!

Le sage Ahmed comprit que la logique aurait tort, et qu'il raisonnait en pure perte. A quoi bon prêcher un sourd?

Il s'habilla donc, prit avec lui un jeune drogman, Osman-Bey, qui rentrait du club, et se fit conduire à l'hôtel de Me L'Ambert. L'heure était parfaitement indue, mais Ayvas ne voulait pas qu'on perdît un seul moment.

Les dieux des batailles ne le voulaient pas non plus; au moins tout me porte à le croire. Dans l'instant que le sage Ahmed Bey faisait sonner chez Me L'Ambert, il rencontra l'ennemi en personne, qui revenait à pied en causant avec ses deux témoins.

Me L'Ambert vit les bonnets rouges, comprit, salua et prit la parole avec une certaine hauteur qui n'était pas tout à fait sans grâce. "Messieurs, dit-il aux arrivants, comme je suis le seul habitant de cet hôtel, j'ai lieu de croire que vous me faites l'honneur de venir chez moi. Je suis M. L'Ambert; permettez-moi de vous introduire." Il sonna, poussa la porte, traversa la cour avec ses quatre visiteurs nocturnes et les conduisit jusque dans son cabinet de travail. Là, les deux Turcs déclinèrent leurs noms, le notaire leur présenta ses deux amis et les parties en présence.

Un duel ne peut avoir lieu dans notre pays que par la volonté ou tout au moins le consentement de deux personnes. Or, il y en avait cinq qui ne souhaitaient nullement celui-ci. Me L'Ambert était brave, mais il n'ignorait pas qu'un éclat de cette sorte, à propos d'une petite danseuse de l'Opéra, compromettrait gravement son étude. Le marquis de Villemaurin, vieux raffiné, des plus compétents en matière de point d'honneur, disait que le duel est un jeu noble, où tout, depuis le commencement jusqu'à la fin de la partie, doit être correct. Or un coup de poing dans le nez pour une demoiselle Victorine Tompain était la plus ridicule entrée de jeu qu'on puisse imaginer. Il affirmait, du reste, sous la responsabilité de son honneur, que M. Alfred L'Ambert n'avait pas vu Ayvas Bey, qu'il n'avait voulu frapper ni lui ni personne. M. L'Ambert avait cru reconnaître deux dames, et s'était approché vivement pour les saluer. En portant la main à son chapeau il avait heurté violemment, mais sans aucune intention, une personne qui accourait en sens inverse. C'était un pur accident, une maladresse au pis-aller, mais on ne rend pas raison d'un accident, ni même d'une maladresse. Le rang et l'éducation de M. L'Ambert ne permettaient à personne de supposer qu'il fût capable de donner un coup de poing à Ayvas Bey. Sa myopie bien connue et la demi obscurité du passage avaient fait tout le mal. Enfin M. L'Ambert, d'après le conseil de ses témoins, était tout prêt à déclarer, devant Ayvas Bey, qu'il regrettait de l'avoir heurté par accident.

Ce raisonnement, assez juste en lui-même, empruntait un surcroît d'autorité à la personne de l'orateur. M. de Villemaurin était un de ces gentilshommes qui semblent avoir été oubliés par la mort pour rappeler les âges historiques à notre temps dégénéré. Son acte de naissance ne lui donnait que soixante dix-neuf ans, mais par les habitudes de l'esprit et du corps il appartenait au XVIe siècle. Il pensait, parlait et agissait en homme qui a servi dans l'armée de la Ligue et taillé des croupières au Béarnais. Royaliste convaincu, catholique austère, il apportait dans ses haines et dans ses amitiés une passion qui outrait tout. Son courage, sa loyauté, sa droiture et même un certain degré de folie chevaleresque, le donnaient en admiration à la jeunesse indisciplinée d'aujourd'hui. Il ne riait de rien, comprenait mal la plaisanterie et se blessait d'un bon mot comme d'un manque de respect. C'était le moins tolérant, le moins aimable et le plus honorable des vieillards. Il avait accompagné Charles X en Ecosse après les journées de juillet, mais il quitta Holy-Rood au bout de quinze jours de résidence, [illegible] voir que la cour de France ne prenait pas le malheur au sérieux. Il donna alors sa démission et coupa pour toujours ses moustaches qu'il conserva [illegible] une sorte d'écrin avec cette inscription: "*Mes moustaches de la garde Royale.*" Ses subordonnés, officiers et soldats, l'avaient en grande estime et en grande terreur. On se racontait à l'oreille que cet homme inflexible avait mis au cachot son fils unique, jeune soldat de vingt deux ans, pour un fait d'insubordination. L'enfant, digne fils d'un tel père, refusa obstinément de céder, tomba malade au cachot et mourut. Ce Brutus pleura son fils, lui éleva un tombeau convenable et le visita régulièrement deux fois par semaine sans oublier ce devoir [illegible], mais il ne se courba point sous le fardeau de ses remords. Il marchait droit, avec une certaine raideur; ni l'âge ni la douleur n'avaient voûté ses larges épaules.

(A continuer) EDMOND ABOUT.

EDITION D'HIER SOIR.

Le paiement des taxes.

Nous voyons par un avis inséré dans le *Delta* que le délai pour le paiement des taxes de la ville a été prorogé jusqu'au 15 octobre prochain.

Le navire français La Manche.

Le *Boston Journal* du 23 août publie un singulier compte rendu de la saisie du navire français *la Manche* qui était parti le mois dernier de la Nouvelle Orléans avec une cargaison de tabac et de douves.

Le navire français, dont on a précédemment annoncé la capture par le navire des Etats-Unis *Ino*, est arrivé hier soir à ce port sous la garde des maîtres de l'*Ino*, Jones et Merrill; il est maintenant à l'ancre sous les canons de l'arsenal. C'est le navire français *La Manche*, de 400 tonneaux, chargé en partie de 260 boucauts de tabac et de 20,000 douves. Il a été capturé par 38e 41' de latitude nord et 69e 59' de longitude ouest. Le navire était rapporté comme allant de la Nouvelle Orléans à Cadix, mais ses papiers étaient tous irréguliers, et le fait que la cargaison n'était destinée à être débarquée dans les Etats Confédérés contenait "aucune partie des [illegible] produits rebelles. Le navire n'avait pas d'expédition signée du général Butler ou de tout autre commandant militaire des Etats-Unis et le capitaine n'avait aucune connaissance de tels officiers. Le chef de la prise a fait son rapport au juge Sprague, de la Cour de District des E.-Unis qui doit juger l'affaire.

La Manche est bien partie de la Nouvelle Orléans; l'irrégularité de son manifeste provient, si nous sommes bien informés, de ce que l'on s'est servi à la douane d'anciens blancs des Etats Confédérés en rayant simplement le mot Confédérés pour le remplacer par Etats Unis. Il est impossible qu'on ait oublié de biffer la clause mentionnée plus haut. La saisie semble néanmoins difficile à expliquer, car le capitaine devait avoir le visa des consulats de France et d'Espagne. Les navires français qui sont venus jusqu'à présent à la Nouvelle Orléans n'ont pas eu de chance; ils ont presque tous été saisis.

LA DURE LETTRE DU CURÉ BROWNSLOW.

J'ai deux lettres de Cincinnati, datées du 25, et l'une d'elles vient d'un membre du clergé qui s'est échappé du Gap, par les bois, avec de grandes difficultés: Voici les nouvelles qu'il me donne:

"Quand je suis parti, une force considérable de l'ennemi était devant le Gap, pendant qu'un régiment de cavalerie rebelle tenait Barbourville et que huit régiments d'infanterie occupaient Flat Lick à 26 milles seulement du Gap. Il faudra agir promptement et faire de grands efforts pour conserver nos hommes qui risquent beaucoup d'être taillés en pièces ou faits prisonniers. Mon cœur souffre de la misérable conduite de nos autorités au Gap."

La seconde lettre donne les détails suivants:

Notre armée est cernée au Gap. Si elle n'est promptement secourue, elle sera taillée en pièces. La cavalerie d'Ashby est à Barboursville—Une force considérable vient par Wilson's Gap et se concentre à Flat Lick, et nous sommes coupés de nos approvisionnements. Une telle administration est une honte.

Le gouverneur Morton, de l'Indiana, a envoyé des troupes au Gap, mais elles sont restées à Lexington sans penser qu'elles fussent besoin ailleurs. Il y a peu de temps que 800 Unionistes de l'Est Tennessee et 50 Caroliniens du Nord se sont frayé un chemin jusqu'au Gap pour entrer au service de l'Union. On ne peut supporter la pensée que les malheureux soient taillés en pièces.

Je suis depuis longtemps dégoûté de la conduite des affaires dans le Kentucky et le Tennessee et j'ai envoyé aujourd'hui un messager à Washington, avec une lettre au secrétaire Stanton, pour faire connaître l'état des choses.

Si notre gouvernement n'est pas disposé à suivre une politique plus sensée et plus énergique, je conseille aux autorités de se rendre à Jefferson Davis et à ses bandes de pillards et de parjures.

W. S. BROWNSLOW.

Mercredi, 27 août 1862. [*N. York Times.*]

GEORGE N. SANDERS.—Une dépêche de Baltimore du 26 dit:

George N. Sanders, le sécessionniste très connu, a été reçu ici par les hommes de la sécession et aidé par eux dans son voyage au Nord. Il est entré à Baltimore sous l'accoutrement d'un officier unioniste relâché, et on dit qu'il est nanti de copies du message de Jefferson Davis et d'instructions pour les agents confédérés en Europe. Parmi ces pièces il y a un appel pressant aux puissances européennes en faveur de la reconnaissance de la Confédération du Sud.

MASSACRES AU MINNESOTA.—L. A. Evans, maire de St-Cloud, Minnesota, écrit au gouverneur que le comité de citoyens respectables, nommé pour aller visiter la scène sur laquelle ont eu lieu les derniers massacres, est de retour. Ce comité s'est transporté jusqu'à Painesville, et après une enquête sérieuse, il a rapporté que 280 personnes dans les maisons de cette place et de Norway ont été assassinées.

LE GREAT EASTERN.—Ce grand navire, retenu [illegible] par une voie d'eau à Flushing Bay, N. Y., avait fait une traversée [illegible] Il avait à bord 1400 passagers (550 d'entrepont) et 3000 tonneaux de marchandises.

[illegible]

—La récolte ne promet pas la prospérité pour l'Irlande. Jamais pendant ces quinze dernières années l'apparence de nos moissons n'a été si grosse de menaces de famine. Les pommes de terre et le froment, ces deux grandes ressources du fermier, manquent, présage de misère et de famine pour le pauvre.

Le bétail partagera la misère du peuple. Leur provende a tellement manqué, surtout les navets et le foin, qu'il souffrira probablement encore plus qu'il y a trois ans.—[*Irishman*]

—La position de l'Angleterre est loin d'être agréable. La misère augmente tous les jours pour les milliers d'ouvriers qu'occupait la manufacture de coton. Le nombre des usines qui cessent de marcher est tous les jours plus grand et les malheureux Irlandais sont fort embarrassés dans le Lancashire, dans le Yorkshire et ailleurs. Car en allant comme de coutume en Angleterre pour y couper les blés, ils se sont trouvés devancés par les ouvriers des manufactures qui n'ont pas d'autre emploi. C'est un signe des temps que de voir les Anglais employer pour couper leurs blés les ouvriers de leurs usines, de préférence aux habiles moissonneurs irlandais. En même temps les taxes sont doublées, et l'on parle d'un emprunt pour nourrir les pauvres sans ouvrage; mais l'opinion générale est qu'avant un an des horreurs et des souffrances dont ils n'ont pas d'idée viendront fondre sur les ouvriers anglais par suite de la guerre d'Amérique. Dieu leur soit en aide.—[*Idem*]

LES AFFAIRES D'ITALIE.

Le *Moniteur* s'exprime ainsi qu'il suit sur les événements dont la Sicile est en ce moment le théâtre.

Une manifestation qui devait avoir lieu à Palerme en faveur de Garibaldi, a complètement échoué devant le bon sens et l'attitude calme de la population. Dans l'intérieur de l'île les bandes s'affaiblissent de plus en plus par les désertions, les volontaires se dispersent en grand nombre et demandent des feuilles de route pour retourner chez eux.

Du reste, à l'exception des feuilles mazziniennes, tous les journaux d'Italie se prononcent avec une patriotique indignation contre la levée de boucliers de l'ancien dictateur. Des paroles qu'on prête à Garibaldi, et qui auraient la signification la plus tranchée, sont reproduites, avec le blâme le plus énergique, par la plupart des feuilles d'Italie.

Il est vrai qu'aucune confirmation officielle n'est venue certifier jusqu'ici l'incroyable harangue attribuée en général dans son campement de Bosco Palombo, et que la dépêche même qui la transmet ne paraît pas très assurée de l'exactitude des paroles qu'elle mentionne. Mais les détails et les incidents ne manquent pas pour faire apprécier les tendances de l'entreprise garibaldienne.

A Gênes, une grande démonstration a eu lieu; elle a d'ailleurs conservé un caractère pacifique, et la foule s'est séparée sans attendre les injonctions de l'autorité. A Naples, on parlait de nombreuses arrestations qui avaient été effectuées par suite des [illegible].

Parmi les faux bruits qui avaient été répandus au sujet des derniers événements, on avait parlé d'une manifestation garibaldienne qui aurait été faite par un régiment de l'armée régulière; ce bruit est complètement faux, et dans une des dernières séances du Parlement, le président du conseil, M. Rattazzi, y a donné le démenti le plus catégorique.

MOUVEMENTS DE LA MARINE EN FRANCE.

Le *Courrier de Cherbourg* du 8 de ce mois qui nous arrive ce soir, ajoute:

"Il est certain aujourd'hui que le vaisseau l'*Austerlitz* entrera en armement immédiat pour servir au transport des troupes du Mexique, dont l'effectif serait encore plus considérable que celui que nous avons annoncé."

—On lit dans l'*Océan* de Brest:

"On nous assure, que, par dépêche ministérielle, plusieurs bâtiments vont entrer en préparation d'armement.

"Parmi ces bâtiments, on cite les vaisseaux le *Wagram* et le *Jean-Bart*, les frégates la *Dryade*, la *Néréide* et l'*Isly*, la frégate la *Sibylle*, et la canonnière la *Tempête*.

"La goélette à voiles l'*Estafette*, commandée par M. Léger, lieutenant de vaisseau, est entrée en rade, jeudi matin, à 8 heures, venant des mers de l'Inde. Ce navire qui est monté par 36 hommes d'équipage, était parti de l'île de la Réunion le 9 décembre 1861. L'*Estafette* a fait escale à Zanzibar, à Mayotte, à Nossi-Bé, à Ste Marie, à Table Bay, à Sainte-Hélène, à Gorée. Le 4 juin, jour de départ de Gorée, il y avait au mouillage de cette rade, les navires français l'*Africaine*, l'*Archimède*, le *Cormoran*, le *Lamotte-Piquet* et le *Dialmath*. Les équipages de ces navires étaient en bonne santé.

"La frégate à voiles la *Sibylle*, commandée par M. le comte Fouqué, capitaine de frégate, a mouillé sur rade jeudi soir à 6 heures, venant de l'île de la Réunion. Ce navire monté par 212 hommes d'équipage, et 39 passagers était parti de la Réunion le 3 mai. La *Sibylle* a fait escale à Simons-Bay du 26 mai au 7 juin.

"La libre pratique a été accordée à ces deux navires aussitôt après le mouillage."

—Les canonnières la *Sainte-Barbe* et la *Lancier*, qu'on arme à Cherbourg, reçoivent, par exception, une pièce rayée de 30 en bronze et deux pièces rayées de 12, également en bronze.

—La frégate le *Darien* est entrée le 6 courant, à Lorient. Ce bâtiment doit se rendre à Cherbourg, où il embarquera des troupes pour le Mexique.

—On mande de Bordeaux le 10:

"Hier au soir, la mise à l'eau de la batterie flottante la *Palestro* avait attiré une foule nombreuse dans les chantiers de M. Arman, à Ste-Croix. Tout s'est bien passé. La *Palestro* est la troisième batterie flottante qui a été lancée des chantiers de M. L. Arman. Il y a encore en construction la *Paixhans*. Les travaux sont assez avancés, et la mise à l'eau ne tardera probablement pas à s'effectuer."

—Les nouvelles de Cherbourg du 12 au soir annoncent l'arrivée de la frégate prussienne la *Gazelle*, ayant à son bord le prince Adalbert de Prusse, venant de Dantzic après trente deux jours de mer. Cette frégate a 380 hommes d'équipage, 36 canons et une machine de la force de 400 chevaux. Elle est commandée par M. Holzer, capitaine de corvette. Elle a salué la rade de 21 coups de canon et la batterie du fort national a répondu coup pour coup.

A midi, M. le préfet maritime prenait place dans le canot amiral, accompagné de son aide-de-camp M. Larrieu, lieutenant de vaisseau, et se rendait à bord de la *Gazelle* pour présenter ses hommages au prince prussien. Pendant ce temps, l'*Ulm* saluait de 15 coups de canon le pavillon amiral de la frégate étrangère. Après la visite de M. le préfet maritime, la *Gazelle* a salué lors du départ de son canot de 15 coups et le *Napoléon* a répondu par le même nombre de coups.

Le prince Adalbert voyage incognito et ne reçoit point d'honneurs.

Le mouvement des vaisseaux et transports destinés au Mexique commence avec activité. Le matin, les frégates la *Montezuma* et l'*Orénoque* ont quitté la rade, [illegible] d'un moment à l'autre, vont se succéder et s'embarquer à Cherbourg. Le premier convoi, d'après les derniers avis, arriverait demain, 12, au soir.

Les vaisseaux le *Tilsitt* et le *Breslau* ont pris la mer, hier, à Brest, faisant route pour Cherbourg. Ils seront sur notre rade dans la nuit ou demain matin.

Le transport à voiles la *Ménagère* a quitté le port aujourd'hui et a mouillé en rade.

ARMEMENTS EN FRANCE.—On lit dans l'*Océan* de Brest, sous la date du lundi 11 août:

"Les vaisseaux mixtes le *Tilsitt*, la *Ville de Lyon*, le *Breslau* le *Duquesne* sont partis ce matin pour Cherbourg, où ils vont embarquer des troupes pour le Mexique.

"Ces vaisseaux sont commandés: le *Tilsitt*, par M. de Miniac, capitaine de vaisseau; la *Ville de Lyon*, par M. Fournier, capitaine de vaisseau; le *Breslau*, par M. Robin, capitaine de vaisseau; le *Duquesne*, par M. de Maisonneuve, capitaine de vaisseau."

LORD JOHN RUSSELL.—Un correspondant de Washington écrit au *Sun* de Baltimore, sous la date du 27 août:

Lord John Russell traite la question de la guerre américaine d'une façon favorable. L'assertion que nos efforts militaires ont été inutiles jusqu'à présent, est une preuve que le gouvernement anglais sympathise avec les rebelles. Ce qu'il dit sur les rigueurs inutiles de notre blocus des ports du Sud a été réfuté par les déclarations de notre gouvernement pour le maintien strict des droits extrêmes des parties belligérantes.

Nous lisons dans le *National Advocate* de ce matin:

Il est inutile de faire allusion aux rapports et aux rumeurs multiples qui circulent ici depuis deux jours. Nous saurons tout la semaine prochaine. Le vapeur du 3 de New-York ne peut donner aucune nouvelle sur les grandes batailles qui auraient eu lieu. Le vapeur qui devait partir de New-York le 6 nous apportera, très probablement, tous les détails relatifs aux batailles dont il s'agit. Ce steamer, qui est le *Matanzas*, peut arriver dimanche prochain, 14 du courant. Le vapeur annoncé comme arrivé au bas du fleuve ne peut rien nous apprendre au delà du 3, et ce sont les événements du 4 et du 5 qu'on désire le plus connaître. Ils arriveront en leur temps, et s'ils sont confirmés, ils jetteront dans le deuil plusieurs familles de notre ville et de l'Etat.

Service Funèbre.

Un service funèbre sera célébré Lundi, 15 septembre, à 10 heures du matin, dans l'église St-Barthélemy, à Alger, en mémoire de feu JEAN MARIE LASTRADE. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister, sans autre invitation.

De la part de sa famille.

ON DONNE DE L'OR POUR LES BILLETS De la Banque des Marchands, Du Crescent City, Des Billets de Ville, coupés ou non coupés, &c., &c., &c. Chez H. BRETTE, 13...... Rue St-Charles...... 13, AU PREMIER. 12 sep—2t

AVIS. La Société existant sous la raison commerciale PAUL JOUR & FASSY, a été dissoute d'un commun accord. [illegible] PAUL JOUR & FASSY. Nlle-Orléans, 1er septembre 1862. 1er sept—1m

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, *Vendredi soir, 12 septembre 1862.*

Il n'a guère régné d'animation sur le marché aux provisions dans la semaine qui vient de s'écouler, mais nous avons à mentionner des ventes considérables à l'encan et les articles ont rapporté des bons prix.

Nous avons déjà dit que la farine, le porc, le bœuf, le bacon et les grains qui nous sont arrivés du Nord étaient de qualité inférieure et ne figuraient plus sur le marché.

Bien que les communications avec l'intérieur ne soient point ouvertes, le stock de marchandises au port était encore à peine la demande et les besoins du commerce.

SUCRE—Faible approvisionnement. Il ne s'est rien fait aujourd'hui que 9 boucauts à [illegible] le prime et [illegible] le clarifié.

MELASSE—Bonne demande et faible approvisionnement. Les ventes d'aujourd'hui comprennent 700 barils, en plusieurs lots, à [illegible] cts la fermentée d'habitation, [illegible] cts la prime et la recuite, et [illegible] cts le recuite de raffinerie de la ville.

—Les ventes à l'encan ont été, aujourd'hui, comme suit [illegible]

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 12 septembre 1862.

Arrivés, dans la semaine, 455 bœufs, 144 moutons et [illegible] veaux. Stock vendu, 455 bœufs, 230 moutons et [illegible] veaux. Etc à vendre, 262 bœufs et 1.9 moutons.

Bœufs du Texas, 1ère qualité	[illegible]
" " 2e qualité	[illegible]
" " 3e " par livre, nette	[illegible]
Cochons, par 100 livres gr.	[illegible]
Veaux, 1re qualité, par tête	[illegible]
" 2e qualité, par tête	[illegible]
Vaches à lait, par tête	[illegible]
Moutons, 1re qualité, par tête	[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS HIER.

Steamship Roanoke, Thompson, New York.
Goélette Planet, Chandler, Matamoros.

ARRIVÉS HIER.

Goélette Désirée, de la Côte.

EXPORTATION.

New York—Par le steamship Roanoke—5 balles coton —3 de mousse—100 boucauts et 81 barils sucre—30 barils mélasse—23 do vendron — 55 balles [illegible] — 14 caisses tabac—[illegible] 00 cuirs secs.

Matamoros—Par la goélette Planet—Marchandises assorties.

ENVOIS DE PRODUITS.

De la Côte — Par la goélette Désirée — 130 barils mélasse—30 do au r C Kohn

ATTENTION.

R. T. Montgomery vend à l'encan, aujourd'hui à 10 heures, rue du Camp, No 85, 230 barils pain de marine—à la même heure, au poteau 28, 3e district, 100 barils pommes de terre; à [illegible] heures et demie au poteau 31, 3e district [illegible] farine, [illegible] maquereaux et harengs [illegible] barils farine, [illegible] dans la rue du Camp, No 87, meubles, [illegible] Ces marchandises seront vendues sans réserve. Voir nos annonces.

AVIS.

Le nom d'Eugène Dupré ayant paru dans la liste de ceux qui ont prêté le serment d'allégeance, je déclare que ce n'est pas moi [illegible]. EUGÈNE DUPRÉ. Ci devant [illegible] du Deuxième District. 13sept—1f

Nouvelle-Orléans, 12 sept 1862.

Je m'aperçois aujourd'hui seulement que le nom de Edwd Eastin figure dans le *Delta* de mercredi matin 10 courant, parmi ceux qui ont prêté le serment d'allégeance aux Etats-Unis, je viens donc par ce moyen [illegible]. EDWD A. EASTIN, Ch a Bellocq Noblom & Co, rue Carondelet, 41. 13sept—1f

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 13 septembre 1862.

Conformément à l'article [illegible] de la Charte de cette Compagnie, avis est donné que l'élection annuelle du Conseil d'Administration [illegible] aura lieu au bureau de la Compagnie, No 36, rue du Camp, LUNDI, [illegible] septembre 1862, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. L. W. RAQUIE, Secrétaire. 13sept—au 1

Bureau du Trésorier de la ville.

Nlle-Orléans, 12 septembre 1862.

AVIS—Le temps pour le paiement des taxes de la ville [illegible] prorogé jusqu'au 15 octobre prochain. Par ordre du Bureau des Finances. BENJ F FLANDERS, Trésorier. 13sept—

AVIS.

Nlle-Orléans, 12 septembre 1862.

Les personnes qui recrutent pour les "Native Guards" [illegible] QU'IL NE DOIT ÊTRE ENRÔLÉ AUCUN HOMME, QUI N'A PAS OBTENU SA LIBERTÉ LÉGALEMENT. S. H. STAFFORD, Officier de recrutement. 13sept—1f

Quartier général du Commandant Militaire de la Nouvelle-Orléans.

Hôtel-de-Ville, 12 septembre 1862.

Le prix de la farine étant aujourd'hui de [illegible] [illegible] les boulangers [illegible] jusqu'à DIMANCHE 14 du courant [illegible] G. WEITZEL, Lieut. du Génie des E. U. et commandant militaire [illegible] W. S. PETTIGILL, [illegible] 13 sept

3000 DAMEJEANNES

En débarquement du [illegible] à Nostra Señora del Buen Camino, actuellement à [illegible] et à vendre par LEON PIERRE & Co, 71, rue de Chartres. 13 sep—15t

Magasin à louer.

A LOUER, le magasin No 17 (ancien 17) rue de Chartres, [illegible] par Mme Esbert. Possession en [illegible]. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, 7, rue St Louis No 14. 1 juil—15

A vendre

100 BARILS LAGER BEER de LION BREWERY, qualité extra, au magasin et à vendre par WILLIAM J. REID, Rue des Magasins, No 33. 13sept—1t

Enfants perdus.

Se sont égarés, hier matin, 12 du courant, dans la rue Ste Anne, deux petits garçons âgés l'un de trois et l'autre de quatre ans, cheveux roux, yeux bleus, vêtus de bleu. Les personnes qui les ont trouvés [illegible] Louis MANDOLA, barbier, ou dans la rue Royale, No 83, entre Royale et Bourbon. 13sept—1f

Recorder des Naissances et Décès

Le bureau du Recorder des naissances et décès, a été transporté au No 16, Place St-Antoine, derrière la Cathédrale St Louis. Les personnes qui ont négligé de faire leur enregistrement jusqu'à ce jour, sont priées de venir [illegible] F. CROZAT, Recorder des naissances et des décès. 1sept—1m

AVIS.

Le soussigné, ayant pris la réversion d'un billet hypothécaire, souscrit par Mme George O. Bearss, en date du 24 avril 1861, payable à un an, portant intérêt à raison de 8 pour cent à payer au porteur [illegible] 1862.—Le soussigné déclare qu'il est prêt à payer ledit billet [illegible] et prie le détenteur du dit billet de se présenter chez Castaix Tory, encoignure Poydras et Philippa. Si le billet n'est pas présenté, l'intérêt cessera de compter à dater de ce jour. Nouvelle Orléans, 12 septembre 1862. BERNAT CASTAZ. 12sept—3t

Provisions pour familles.

Venant d'être reçus de New York par le steamer "Roanoke."

5 caisses thé noir, Oolong supérieur,
2 do thé vert supérieur,
3 sacs poivre en grains,
10 meules gruyère 1ère qualité,
20½ barils graisse de choix,
20 caisses amidon perlé,
20 do chandelles blanc baleine,
20 do savon extra pour famille,
10 do fromages forme d'ananas,
20 do anglais dairy,
5 do corn starch,
20 barils maquereaux No 2,
20 baquets do No 1, premier choix,
500 livres morue première qualité,
7 barils pickled saumons,
20 barils pois secs,
10 do do ulcar,
10½ do bœuf, Fulton market, [supérieur]
2½ do do [do].
5 caisses breakfast bacon,
5 tierçons jambons fumés au sucre, 1ère qualité,
12 douzaines langues do do do
A vendre par FAURÈS & NORMAN, Rue Royale, Nos 27 & 29. 13sept

Board de visiteurs des Ecoles Publiques du Troisième District.

Les candidats aux places de professeurs aux Ecoles Publiques du Troisième District se présenteront pour l'examen, à l'Ecole Fillmore, vendredi et samedi, à 5 heures P. M. Ils devront produire des certificats du serment d'allégeance. 12 sept—2t

AVANCES EN ARGENT.

Avances libérales en argent, sur marchandises approuvées, consignées à MM. Spofford Tileston & Co, de New York, par WILLIAM J. REID, Rue des Magasins, No 33. 12 sept

CHANGE.

Change sur LONDRES et NEW-YORK, à vendre, en sommes, au gré des acheteurs, par WILLIAM J. REID, Rue des Magasins, No 33. 12 sept

Coffres Forts incombustibles et incrochetables de FICHET, à Paris.

Plusieurs grandeurs à vendre par LEON PIERRE & Co, 71, rue de Chartres. 2 sept—6 m

A VENDRE.

A vendre une grocerie si [illegible] à l'encoignure des rues St-Louis et Marais: une maison située dans la rue Julie, entre Baronne et Philippa; six terrains situés dans le Troisième District. Pour plus de détails, s'adresser à la susdite grocerie. 11sept—6t

Cognac et spiritueux.

DIX quarts vieux cognac, Alfred Renaud.
4 barils do do Raynal & Alusse.
10 do de cognac, St-Croix.
15 quarts vieille eau-de-vie, imitation cognac.
En magasin et à vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31, rue Bienville. 10sept.

SANGSUES HONGROISES ET SUEDOISES

J. L. PELÉ,

Successeur de Mme Vve Le Prevost rue Bourbon, 138, entre Toulouse et St-Pierre, a l'honneur de prévenir MM. les médecins, pharmaciens et marchands de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de sangsues [illegible]

BALAIS—[illegible] à vendre par OSCAR BERCIER & Co

QUININE, QUININE, QUININE.
CHLOROFORME, CHLOROFORME.
MORPHINE, MORPHINE.
OPIUM, OPIUM, OPIUM.
CALOMEL, CALOMEL, CALOMEL.
TANNIN, TANNIN, TANNIN.

Venant d'être reçus par les steamers "Roanoke" et "St Philadelphia" et à vendre par B. & J. ABRAMS, droguistes, Rue du Camp, No 44 et rue Gravier No 74. 9sept

CIGARES DE LA HAVANE.

Un magnifique assortiment de 97,000 cigares, venant d'être reçus—Aussi: Un lot de tabac à fumer. A vendre par P. PRATS & CO. Sept—15t, enc. St-Charles et Commercial Place

A VENDRE.

CINQUANTE paniers huile d'olives, qualité supérieure;
100 caisses vermicelli d'Italie et 50 demi caisses dito;
[illegible] boucauts huile française en palette;
30 barils vinaigre de vin blanc pur, Meunier;
1 tonneau fromage de Gruyère;
[illegible] demi pipe vin Catalan très corsé;
10 barriques vin blanc, Haut Sauternes;
20 barriques vin rouge, Margaux Médoc;
[illegible] paniers d'Hollande;
[illegible] bergamotte et limon;
1000 caisses petits pois, champignons au naturel;
1000 damejeannes de 1 et 2 gallons.
LANATA FRÈRES, 9 et 11 rue Jefferson. 9sept—6

A vendre par Eug. Rochereau & Co

16 et 18, rue St-Louis.

50 pipes EAU DE VIE "Castillon 1815";
[illegible] do do do
[illegible] do do do
Importée depuis plus de deux ans. 8sept

Agence pour le champagne DE Mme Vve CLICQUOT PONSARDIN, A REIMS, POUR LES VINS DE FINKE & CO. A BORDEAUX. Pour les vins de Xeres de Don Pedro Lopez de Villejas, à Xeres.

15...RUE TCHOUPITOULAS...15

Reçu tout dernièrement et à vendre—
60 caisses champagne de Mme Vve Clicquot Ponsardin, en grandes et demi bouteilles;
25 barriques vin rouge de table, de Finke & Co;
[illegible] de vin blanc;
[illegible] Xeres et Madère en fûts et en bouteilles;
Vins rouges de 1854, 1851, 1848 et 1847 de Finke & Co, tels que Pontet Canet, Larose, Léoville, Latour, Lafitte, La Mission, Haut Brion, &c.
[illegible] Latour Blanche, Yquem, &c., Champagne de [illegible] & Co.
Eau-de-vie, &c.
Et des marques de choix de Cigares de la Havane.
B. F. CASTENDYK, Rue Tchoupitoulas, No 15. 8 sept—1m

P. Marcou.

Chantier de merrains,

Ancien chantier de Gavino Ledda, au coin des rues St James et Levée, en face le poteau 36, 1er District.

Offre à vendre quatre cargaisons de douvelles à pipes, extra pipes, boucauts extra, boucauts et barriques. 1sept—1m

TABAC CAPORAL.

500 paquets TABAC CAPORAL FRANÇAIS, de [illegible] hectogrammes chaque, reçus par le navire Cyclone, de Marseille.
—Egalement en magasin—
150 caisses tabac de Parique.
A vendre par R. COURONNEAU, Au coin des rues Chartres et St Louis.

LIVRES POUR LES ECOLES.

Chez O. LELIEVRE & CO, RUE ROYALE, 174.

Reçu par les dernières arrivées et à vendre au COMPTANT, un grand assortiment de Livres Anglais et de Livres Français pour l'ouverture des Classes.

Toutes les Grammaires Françaises et Grammaires Anglaises généralement enseignées—Tous les Readers de Goodrich—Les Géographies et Atlas de Mitchell, Smith, Monteith de Colton & Fitch, de Drioux [illegible] Ollendorff's [illegible] Ouvrages [illegible] de Noël et Chapsal [illegible]

Collège Commercial de Dolbear.

Rue du Canal No 174.

Cette institution est établie et connue avantageusement depuis trente ans. Les jeunes gens y acquièrent [illegible] R. DOLBEAR, Président.

Institution de Jeunes Demoiselles,

Dirigée par Mme CHÉVILLA,

Rue du Chemin du Bayou, entre Claiborne et Derbigny. La réouverture des classes aura lieu le [illegible] octobre.

Institution de demoiselles

Rue Carondelet, No 159.

MELLE S. S. HULL, principale.

Pensionnat et Externat.

La prochaine session de cette institution commencera le [illegible] septembre 1862. Le cours des études comprend toutes les branches d'une éducation française, anglaise élémentaire et complète, sera repris sous l'habile direction de professeurs distingués. 4 sept—3m

PERDU.

Un petit portefeuille, au nom de McDONALD et contenant des papiers de valeur. La personne qui l'aura trouvé est priée de le rapporter au bureau de l'ABEILLE. 11 sept—3

En débarquement du navire [illegible] caisses vin de [illegible] [illegible] barriques [illegible] caisses huile d'olive, [illegible] A vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31, rue Bienville. 10sept.

A VENDRE, DANS LA RUE PERDIDO, No 39, entre les rues Carondelet et Baronne, les articles ci-dessous:

FARINE extra de St-Louis et de Southern Ohio.
PORC MESS.
JAMBONS extra posés au sucre et fumés;
ÉPAULES fumées [illegible] et fumées à [illegible]
PLATS-COTES extra fumées, [illegible]
BACON fumé pour déjeuner;
[illegible]

RHUM ET ALCOOL.

Raffinerie de la Louisiane. Constamment en dépôt en quantité à la convenance des acheteurs. LAUVE & LEBLANC. 11 sept—6m

PROFESSEUR D'ESPAGNOL

Demandé.

Un Professeur d'espagnol capable trouvera de l'emploi au Louisiana Academy, rue Hôpital 134. Inutile de se présenter si l'on n'a pas déjà fait ses preuves dans l'enseignement. 8sept—6f

Café à vendre.

On vendra à l'amiable le café connu sous le nom de CAFÉ DES CHÊNES VERTS, situé sur le Chemin de la Metairie, face au Parc de la ville, avec toutes ses améliorations. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 3sept—1m

Tabac de la Floride.

QUELQUES caisses tabac de choix pour enveloppes, à vendre par FREDK FISCHER, No 16, Carondelet, au 1er, bureau du fond. 5 sep—1m

A LOUER,

Magasin rue du Canal, No 161.
Magasin et résidence encoignure du Maine et Royale, occupés par Blancand & Guillot. Possession donnée au 1er octobre;
Magasin et résidence encoignure St-Philippe et Dauphine;
Magasin rue St-Philippe, près Dauphine, avec deux chambres au premier étage;
Deux magasins ou offices sous l'hôtel Coulé;
Deux résidences, de quatre appartements chaque, rue du Maine Nos 351 et 349;
Une résidence près Esplanade, encoignure Tremé et Quartier, ayant six chambres à feu et cuisine de quatre appartements.
Une résidence rue des Français, quatre appartements et cuisine double, entre Bons-Enfants et Morales.
S'adresser à C. TIBLIER, 46, rue de Chartres. 6 sep—1m

En débarquement du navire *R. Watson*—
46 caisses absinthe Sauvageol & Brunetou,
[illegible] do absinthe Suisse Noilly, Pratt & Co.,
100 do vin rouge, Cantenac,
55 barriques vin rouge St Julien,
A vendre par HENRY VALETON & CO., 27, 29 et 31, rue Bienville. 10 août—

20,000 CIGARETTES

"LA SENCILLEZ" et "LA EXPLOSION," reçues tout récemment par le steamer Cardenas et à vendre dans la RUE ROYALE, No 16. 12 sep—5f

400 DOUBLONS ESPAGNOLS, 250 DOUBLONS MEXICAINS,

A vendre dans la RUE ROYALE, No 16. 12 sep—5f

SIROP D'AUBERGIER, SIROP D'AUBERGIER.

MILLE bouteilles Sirop d'Aubergier au Lactucarium, nouvellement reçu de Paris et à vendre par F. P. DUCONGE, 59, rue Chartres. 12 sept—6 f

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

Nlle Orléans, 11 septembre 1862.

Avis est donné que conformément à l'article cinq de la charte de cette Compagnie, l'élection annuelle de douze directeurs, pour l'année, aura lieu au bureau, dans la rue du Canal, No 111, LUNDI, 22 septembre 1862, de 10 heures A. M., à 2 heures P. M. J. W. HINCKS, Secrétaire. 10 sept—au 22

Reçu tout récemment et à vendre—
Farine des différentes meilleures marques,
Maïs blanc, jaune et mélangé,
Foin du Nord,
Porc mess,
Epaules.
NEGREPONTE & AGELASTO, Rue Nlle Levée et Natchez, No 41. 10sept—30

CINQ CENTS onces quinine,
[illegible] Do morphine.
[illegible] Do tannin,
[illegible] livres chloroforme,
[illegible] Do opium,
[illegible] Do calomel,
[illegible] Do iod. de potasse,
[illegible] caisses savon de Castille,
Acide muriatique, houblon, &c.
Reçu récemment et à vendre en quantités au gré des acheteurs, par B & J ABRAMS, Droguistes, Rue du Camp, No 44 et rue Gravier, No 74. 11 sept

VIN ROUGE!

4 barriques vin de Bordeaux pour familles,
35 demi barriques [illegible]
300 caisses Château Spioux & Goutebois Moulis 1858,
75 caisses St-Julien Médoc,
40 caisses C C 1861.
En magasin, à vendre par LOUIS F. MAXENT,

Vins de Madère et Porto.

VINGT quarts de pipe de Madère diverses qualités. [illegible] do do vin de Porto, do do. En magasin et à vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31, rue Bienville. 10sept.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HANLON & McLEAN, [J. T. HANLON, encanteur.

Il sera vendu, à leur [illegible] d'encan, rue des Magasins, No 19, encoignure Commune, SAMEDI, 13e du courant, à 10 heures et demie A. M.—
[illegible] caisses ale, [illegible] pimentées,
[illegible] do vin malaga, 10 do [illegible]
5 caisses fraises à l'eau-de-vie, 10 do huile d'olive,
10 barils amandes, 10 do café moulu.
Egalement—Un buggy [illegible] avec harnais. 11 sept

VENTE SANS RESERVE.

Stock considérable de marchandises sèches du No 96 rue du Canal.

PAR E. ROGER & Co., C. SAMORY, encanteur.

MARDI, 16 septembre, il sera vendu à 11 heures du matin, au magasin de MM. Frois, Martial, Oratten & Co, rue du Canal No 96, entre Camp et Magasins, Le stock entier dudit magasin consistant en mérinos français, mousselines de laine, châles, bas, mitaines, brodés, [illegible] satinés fantaisie, robes soie, rubans, taffetas de Paris, mouchoirs de laine noires, piqué blanc, popelines, mantelets soie, mantelets piqués, pour enfants, mouchoirs mêlés, [illegible] crêpe, [illegible] [illegible] &c.
Conditions—A la vente.
Des catalogues seront distribués aux acheteurs. 13 sept

VENTE SANS RESERVE.

25 caisses Coton blanc, Stripes, Sacs, Ginghams.

PAR E. ROGER & CO., C. SAMORY, Encanteur.

MARDI 16 septembre, il sera vendu, à 10 heures précises du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 & 47, rue de la Vieille Levée—
10 caisses coton blanc des marques Naumkeag, Lonsdale, Irving & Earlston.
5 balles Roanoke stripes,
5 caisses cotonnade [illegible]
5 do gingham coton,
Conditions à la vente. 13sept

VENTE SANS RESERVE DE 125 CAISSES BOTTES ET SOULIERS.

Stock prime importé tout récemment pour le débit et le commerce de la ville.

PAR HOFFMAN & MARKS. J. HOFFMAN, encanteur. Bureau rue de Chartres, No 41.

LUNDI, 15 du courant, à 10 heures A. M., il sera vendu
125 caisses bottes et souliers, venant d'être débarquées de la barque "Alice Stevens." 13sept

Beurre! Beurre!

PAR R. B. SYKES, encanteur.

AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu au No 59, rue des Magasins:
105 barillets beurre de Goshen. Conditions—comptant. 12 sep

Meubles! Meubles!

PAR E. M. JACOBS, *encanteur.*

Il sera vendu MARDI, 16 septembre 1862, à 11 heures du matin, au No 90, Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville—Un lot de meubles meublant. Conditions—comptant. 13 sept

E. SCOTT, encanteur, Office, 54 rue des Magasins.

AUJOURD'HUI samedi, 13, septembre, à 10 heures, 50 barils maquereaux, 25 caisses canelle assortie, [illegible] demi do do. 20 barils farine, 25 barils biscuits, 100 caisses savon, 5 fromages "Western Reserve," 20 tierçons riz, 100 livres amidon, 16 barils ale, 2 caisses. Egalement—Whisky, eau de vie, anisette, [illegible] épices, olives, &c. 13 sept

Vente pour cause de liquidation.

Vacherie! Vacherie!

PAR E. M. JACOBS, Encanteur.

Il sera vendu, lundi 15 septembre 1862, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Poeygue et Grands Hommes, dans la [illegible] Tabor—
Vingt-cinq belles vaches laitières,
Trois chevaux,
Une charrette à lait,
Une charrette à provision,
La clientèle et les ustensiles de la vacherie.
Conditions—comptant. 11 sep

Argenterie! Argenterie!

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

Il sera vendu, samedi 13 septembre 1862, à midi, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal—Une boîte d'argenterie complète. Conditions—comptant. 11 sep

Avis spécial.

Le steamer ROANOKE, commandant Thompson, partira positivement pour New York SAMEDI 13 du courant, à neuf heures A. M. Tous les passagers devront être munis de passeports. WARNEKEN & Co., Agents. 12 sep—2t

Jour de départ, SAMEDI, 13 du courant, à 9 heures A. M.

POUR NEW-YORK.

Le beau steamer ROANOKE, commandant Thompson, partira positivement pour New York, [illegible] des États-Unis, SAMEDI, 13 du courant, à 9 heures A. M. Pour fret ou passage, (chambres et entrepont) s'adresser à WARNEKEN & Co., Rue de l'Union, No 41. 4 sept—2

POUR NEW-YORK.

Jour de départ, SAMEDI 20 septembre, à 8 h. A. M.

Le magnifique steamer MATANZAS, capitaine Liesegang, partira positivement SAMEDI, 20 du courant, à 8 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à D. DE GOICOURIA & Co., rue Poydras, No 82. On prendra des passagers d'entrepont.

Pour la station de la Quarantaine et tous les points intermédiaires.

JOURS DE DÉPART, LES DIMANCHES, à 8 h. A. M.

Le vapeur EMPIRE PARISH, capitaine Morris, partira comme ci-dessus. Il partira pour Pointe-à-la-Hache, tous les MARDIS à 9 heures A. M. et les JEUDIS à 3 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à D. DE GOICOURIA & CO, rue [illegible] Poydras.

Pour la Pointe à la Hache et la Côte.

Départ, tous les SAMEDIS à 8 heures du matin.

Pour la Pointe à la Hache et la Côte—Paquebot hebdomadaire.—Le vapeur LONE STAR partira pour la Pointe à la Hache et la Côte, SAMEDI, 13 du courant, et tous les SAMEDIS suivants à 8 heures du matin, et partira de la Pointe à la Hache pour revenir tous les DIMANCHES MATIN. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue Bienville. On s'adressera sur la Levée tous les vendredis matin pour recevoir le fret. 9 sept—

POUR BORDEAUX.

Le brick WEST, de première classe, capitaine Duberty, prendra, pour la France, fret en quantité pour Bordeaux, [illegible] Pour le restant du fret et passage, s'adresser à JOSEPH KELLER, Rue Gravier, No 76. 11 sept—3t

POUR TAMPICO.

La goélette fine voilière et chevillée en cuivre, HENRY TRAVERS, [illegible] ayant la majeure partie de son chargement engagé, aura immédiatement [illegible] pour Tampico. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à P. CLAVEL & Co., 77, rue des Magasins. 3 sept—1m

POUR LA HAVANE.

La goélette MARY L. BROWN partira de Nouveau Bassin, MARDI, 16 du courant, à 9 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à l'encoignure des rues Franklin et Jacob.

Compagnie de l'Express d'Adams

No 36, RUE NATCHEZ.

Le prochain Express pour le Nord, partira par les steamers ROANOKE et PHILADELPHIA, SAMEDI, 13 septembre. ASA S. BLAKE, Agent. 12sept—3t

Ecoles Publiques.—Second District.

Les personnes qui désirent les places de professeurs dans les Ecoles Publiques du Second District sont notifiées que le comité nommé pour choisir les professeurs, se réunira dans la salle de la librairie, rue de Chartres, vis-à-vis la place Jackson, vendredi 12 et samedi 13 courant, à 10 heures A. M., afin d'examiner les professeurs.

Il est nécessaire d'avoir prêté le serment d'allégeance aux Etats-Unis. 13sept—3t—ed sa s

Pilules de Brandreth.

Nettoient les intestins, chassent toutes les tumeurs ou autres matières qui gênent la circulation, préviennent les abcès, l'apoplexie et la mort subite et guérissent du rhume, de la toux, de l'asthme, des rhumatismes. Ce sont d'innocentes et puissantes pilules anti-bilieuses.

A vendre à raison de 25 cts. la boîte, (avec la manière de s'en servir, expliquée en français et en anglais) dans la rue du Canal, No. 294, New York, bureau principal; et en gros et en détail, par O. G. BENNET, dans la rue du Camp, No. 72, Nlle Orléans; par O. CZARNOWSKY, No 172 rue Poydras, et L. DELOCHE coin Dumaine et Bourbon; JOS. MOGGERETTE, 13 Vieille Levée, R W SHARP, Gretna. ACHETEZ LES NOUVELLES. 8 sept

AUX DROGUISTES.

QUELQUES GROSSES DES Célèbres Pilules Végétables, —Nouvelles— DU DR. BRANDRETH, A vendre par O. G. BENNET, Agent, Rue du Camp, No 27. 8 sept

HARNAIS! HARNAIS!!

A VENDRE, HARNAIS, SIMPLES ET DOUBLES POUR VOITURES, ROCKAWAY et WAGGONS LEGERS. A vendre en gros et en détail, RUE DU CAMP, NO. 72. O. G. BENNET. 8 sept

TABAC A FUMER DE LA VIRGINIE,

A vendre par O. G. BENNET, RUE DU CAMP, No. 72. 8 sept

Mess PORC, SAVON, CHANDELLES,

A vendre par S. HESSE, 1, rue Tchoupitoulas. 29 aout—1m

SAUCISSONS.

En débarquement du steamship Matanzas—7 caisses saucissons, qualité supérieure. A vendre par J. & J. TARDOS, 45 Vieille Levée. 21 aout—

Bureau du Board des Assesseurs de la ville.

Salle No 15, Hôtel de Ville, 12 août 1862.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Le Board d'Assesseurs de la ville de la Nlle Orléans ayant achevé les tableaux d'assessement pour l'année 1862 et déposé le tableau ayant été remis au secrétaire du Board, salle No 15, Hôtel de ville—les habitants et les propriétaires de la ville sont priés de venir les examiner, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M., tous les jours, les dimanches exceptés, pendant TRENTE JOURS, à partir du 13 courant.

Le Board d'Assesseurs donne en outre avis qu'il se réunira à son bureau, No 15, Hôtel de ville, de 9 heures A. M. à 2 heures P. M. les 19, 20, 21 et 22 septembre prochain, pour recevoir toutes les plaintes et demandes de réduction. JOHN H. PROBUS, Sec. Board d'Assesseurs. 14 aout—

Change sur Bordeaux,

A vendre par OSCAR BERCIER & Co, No 27, rue St Louis.

VENTES A L'ENCAN.

VENTE SANS RESERVE.

150 caisses Bottes, Souliers et Brodequins. —ET— 100 douzaines Chemises américaines,

PAR E. ROGER & Co, C. SAMORY, Encanteur.

SAMEDI, 13 septembre, il sera vendu à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 & 47, rue de la Vieille Levée—
150 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes et enfants, comprenant un assortiment choisi reçu par les derniers arrivages de Boston et de New-York.
—ET—
100 douzaines chemises américaines de la fabrique de Jane Davis & Co.
Conditions à la vente. 13sept

E. SCOTT, encanteur, 54, rue des Magasins.

VENDRA, samedi treize septembre, à 10 heures,
50 barils maquereaux Nos 1 et 2,
5½ barils maquereaux Nos 1 et 2,
100 caisses canelle. 12 sep

Meubles. Meubles.

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

Il sera vendu samedi 13 septembre 1862 à 11 heures du matin, au No 88, rue Ste Anne, entre Derbigny et Claiborne.
Un lot de meubles meublant consistant en bois de lits, armoires, toilettes, sofas, tables, chaises, fauteuils, vaisselle, verrerie, &c.
Conditions, comptant. 12 sept

[illegible] de vins française.

PAR R. B. SYKES, encanteur.

SAMEDI, 13 courant, à 10 heures, il sera vendu au magasin d'encan, rue des Magasins, No [illegible]
10 douzaines vins français de la meilleure qualité.
Conditions—comptant. 11 sep

Farine, maquereaux et harengs à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY, Encanteur.

Il sera vendu, aujourd'hui, treize du courant, à 10½ heures et demie, au poteau 28, Troisième District en débarquement de la barque Eliza Stevens
[illegible] barils farine de diverses marques,
74 barils, demi-barils et barillets maquereaux,
50 barils harengs.
Egalement—Immédiatement après, au poteau 31, Troisième District, en débarquement de la barque Sumter.
50 barils farine.
Conditions—Comptant. 13 sep

100 barils pommes de terre à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur.

Il sera vendu, aujourd'hui, 13 du courant, à 10 heures, au poteau 28, 3e district, en débarquement de la barque E. Churchill—
100 barils pommes de terre.
Conditions—Comptant. 13sept

253 barils pain de marine, à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur.

Il sera vendu, SAMEDI, 13 du courant, à 10 heures, dans la rue du Camp, No 85—
253 barils pain de marine.
Conditions—Comptant. 13sept

Grande vente importante de farine, porc, jambons, chandelles, &c., à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY, Encanteur.

Il sera vendu, lundi, 15 du courant, à 10 heures précises au "Gothic Warehouse", rue Perdido, entre les rues Carondelet et Baronne—
125 barils farine Winchester Mills, blanche, fraîche, pour familles,
[illegible] " " Deer Creek, extra de choix, pour familles,
[illegible] " " Union
[illegible] " " Falls of Ohio,
[illegible] " " St Louis,
[illegible] " " Diamond,
[illegible] " " Broad Street,
[illegible] " " Delaware,
[illegible] " " Melnges,
[illegible] " " Wabash, &c.
50 boucauts épaules salées, sèches, marque Edward Walker
[illegible]
253 tierçons épaules bacon extra fumés, qualité extra, [illegible]
[illegible] boucauts épaules,
[illegible] " fumées, [illegible]
[illegible] tierçons plats côtes bacon désossés, extra,
[illegible]
10 barils jambons,
15 tierçons [illegible]
75 barils [illegible] Patent de Judd, [illegible]

Vente, sans réserve, de Marchandises sèches et de fournitures pour hommes.

PAR HOFFMAN & MARKS. J. HOFFMAN, encanteur, Bureau, rue de Chartres No 41.

MARDI 16 du courant, à 10 heures, A. M., il sera vendu au magasin No 17, rue de Chartres [illegible] une grande vente de DENIMS, IMPÉRIALES, COTONNADES, GINGA DE COTON de la meilleure qualité, FIL A COUDRE, &c., &c.,

EGALEMENT:

Tout le stock varié de fournitures pour hommes, chemises et caleçons de mérinos, caleçons coutil blanc et écru, pantalons denim, jumpers denim, chemises Hickory, ginga et bleues, chemises devant de soie, coutil et autres chemises, chiffons et chemises d'autre rouge et flanelle bleue, bonneterie, [illegible] de cravates, &c., 50 caisses de vernis [illegible] &c. &c. Conditions—à la vente. 13sep

Liquidation.

Le soussigné désirant abandonner et clore ses affaires d'importation de vins et eau-de-vie, vendra à des prix réduits, son stock de vins de Bordeaux et de Bourgogne, et eau-de-vie de Cognac, consistant en:
50 barriques vin rouge supérieur des crus Château Margaux, Léoville, Château Beychevelle, Cantenac, Brane Mouton, Château Latour, [illegible] Médoc, Château Lafitte, &c. &c.
10 demi barriques vin blanc Haut Sauternes.
200 caisses vin rouge, pour table et dessert, des crus de Léoville Médoc, Château Léoville, Margaux, Château Lafitte, Latour, Château Larose, Château Latour [illegible]
150 caisses Bourgogne de la maison [illegible] Lamoure & Cie (de Nuits) des crus de Beaune Volnay, Pommard, St. Georges, Romanée, Nuits, Richebourg et [illegible] Vougeot.
20 caisses vin blanc Chablis.
30 paniers champagne Etoile Rouge.
75 futailles eau-de-vie, celebrated Brandy-Wine, Croix et Coutin pure vintage, 1815.
A. CARRIÈRE, 57, Vieille Levée entre Bienville et Conti.
Tous les articles désignés ci-dessus qui n'auront pas été vendus à l'amiable seront offerts à l'encan par E. ROGER & Co, Encanteurs. 25 aout—30t

LOUISIANA ACADEMY,

Institution dirigée par M. A. Ferrier,

Le Louisiana Academy est actuellement transféré dans les bâtiments anciennement occupés par les écoles publiques, rue de l'Hôpital No 134, entre Dauphine et Bourbon.

De vastes appartements destinés particulièrement aux élèves pensionnaires sont préparés avec tout le confort désirable.

Les classes ont été reprises sur même conditions qui précédemment. Les prix varient de $3 à $[illegible] selon la force des élèves.

Deux professeurs d'anglais et de mathématiques sont attachés à l'établissement.

M. O. GESSER reste chargé des cours de latin, de grec et d'allemand.

M. FERRIER conserve la direction des classes françaises.

Les personnes qui désirent des prospectus pourront s'adresser à l'institution, rue Hôpital No 134, entre Dauphine et Bourbon. 22 sept—[illegible]

F. A. MADER,

Professeur de Langues Modernes et de Mathématiques,

Se dévouant entièrement à l'enseignement privé, offre ses services aux chefs de famille et d'institutions particulières. Pour conditions, s'adresser au No 361, rue Bagatelle (continuation de la rue Bourbon), entre Grands Hommes et Craps.

RÉFÉRENCES—MM. S. B. De La Serna, E. F. Mioton, E. J. Gueringer, E. Nodal, Dr. Castrella, F. E. Mader, J. W. Mader, O. De Armas, J. J. Wickes. 27 aout—30f

INSTITUT ST-CHARLES,

Rue de la Douane, Entre Bourgogne et Remparts No 181.

Mme MACE informe respectueusement les parents de ses élèves, et les familles qui daigneront lui confier leurs enfants, qu'elle a transféré, provisoirement, son institution de Gréenville à la Nouvelle-Orléans, rue Douane, entre Bourgogne et Remparts No 181. Les classes recommenceront lundi, 1er septembre. 28 aout

INSTITUTION COLLEGIALE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Fondée en 1844 et incorporée en 1853.

DIRIGÉE PAR Mme ED. LOCQUET,

Rue du Camp, 280, entre Calliope et Poydras.

La réouverture des classes de cette institution pour les cours d'hiver aura lieu le 1er septembre prochain.

Le nombre des élèves augmentant chaque jour, la directrice a transféré son établissement dans le vaste et beau local connu sous le nom de Dohan Verandah, [illegible] occupé précédemment par l'institution de Mme Dimitry.

Les classes et dortoirs parfaitement aérés sont distribués et meublés en vue du confort et de l'hygiène.

Les diverses branches d'instruction ainsi que les arts d'agrément sont confiés, comme par le passé, aux soins des meilleurs professeurs.

Pour plus ample information s'adresser à l'établissement où des prospectus seront délivrés.

N. B.—Il sera répondu immédiatement aux demandes faites par lettres. 2 aout—1m

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme DEMON,

275........RUE DAUPHINE........275.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, jusqu'au [illegible] les principaux libraires. 21 aout—1m—1f

F. GONTHIER,

Successeur de John & Ed. Ducourneau,

Marchand tailleur,

Rue St Charles, encoignure Commune. 3juill—3m

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le Dr. DE VALINCOUR prévient ses clients et le public en général qu'il a transporté son office rue Ste-Anne No 145, entre Bourgogne et Remparts. 7 août—1m

ARRIVÉ RECEMMENT:

Huile de charbon, Lampes et Cheminées, FERBLANTERIE.

Un assortiment complet pour bains d'enfants et bains de pieds—Nécessaires—Vases pour [illegible] lampes,—Chaudières—Cafetières, &c, &c.
A vendre à bon marché, par CHARLES LOEFFLER, Rue de Chartres, No 12[illegible]

A VENDRE,

DEUX CENTS TRENTE CINQ MULETS No 1; Six mulets [illegible] forts et travaillant bien; une grande quantité de vieux omnibus et ressorts, omnibus en bon état, un grand nombre de vieilles harnais d'omnibus et de harnais de seconde main. [illegible] le [illegible] Jefferson City, au dessus du dépôt Landing, de 6 heures du matin à 6 heures du soir.
MART & WENTZ, propriétaires. 5 aout—3 m

CENT douzaines balais, à vendre par OSCAR BERCIER & CO.